

Portail Famille

Le Portail Famille, à quoi ça sert ?

Ce portail permet aux familles de gérer :

- La fréquentation des temps périscolaires (restauration, garderies et temps d'activités périscolaires (TAP)) de leurs enfants,
- les données de la famille (coordonnées, PAI, informations particulières...).

La transmission des factures se fait par mail, par l'intermédiaire de ce portail.



Accès Portail Familles : [Cliquez ici](#)

EN 1
CLIC



A noter : nous vous rappelons que pour toute nouvelle inscription aux services périscolaires (enfant n'ayant jamais été inscrit), vous devez transmettre au Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie une fiche d'inscription.

- [Ecole du Centre : télécharger la fiche d'inscription](#)
- [Ecole de la Gatolière : télécharger la fiche d'inscription](#)
- [Ecole Philippe Soupault : télécharger la fiche d'inscription](#)

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser